KASTEELPLEIN STREET JOURNAL

Bulletin trimestriel de Dierickx Leys Private Bank
Sixième année, n° 4 - octobre 2020

Patricia Cappaert (Van Goolen & Co) à propos de Dierickx Leys Private Bank :

La collégialité dans l'intérêt du client

Fin janvier 2020, les négociations ont commencé. Fin avril, nous avions un accord. Le 22 août 2020, les actifs ont été incorporés.
La société de bourse anversoise Van Goolen & Co fait maintenant partie de Dierickx Leys Private Bank.

2020 est une année cruciale pour Patricia Cappaert. La société de bourse Van Goolen & Co existe depuis 100 ans. Elle a elle-même une carrière de 25 ans comme courtier, une carrière qui a débuté à Anvers chez l'agent de change Van Goolen dans la Lange Koepoortstraat. Elle y a vite compris qu'il ne s'agissait plus seulement de négocier des devises. La négociation d'actions et d'obligations est devenue une passion. Et ce travail est devenu le début d'une carrière.

Pourquoi ce secteur est-il si passionnant?

Patricia Cappaert: « Parce qu'il ne s'agit pas seulement de négocier des titres. Le contact humain fait toute la différence. Parfois, un client vous confie beaucoup. Tout l'art consiste à continuer à mériter cette confiance. Aussi celle des générations futures. L'accompagnement personnalisé dans tous les domaines est ici essentiel. »

Kasteelplein Street Journal est une publication de Dierickx Leys Private Bank
Kasteelpleinstraat 44-46, 2000 Anvers

Éditeur responsable : Werner Wuyts

Rédacteurs : Willem De Meulenaer, Jonathan Mertens, Dominique De Schutter, Jasper Thysens et Werner Wuyts

Mise en page et impression : JEdesign.be

DIERICKX LEYS
PRIVATE BANK

Le client a toujours eu une place centrale

Elle se souvient avec fierté de ses 25 ans à la tête de Van Goolen & Co.

« Nous avons toujours fait passer notre client en premier. Nous n'étions pas une grande entité, mais nous avons pu conserver notre indépendance, malgré les défis auxquels toutes les sociétés de courtage ont été confrontées depuis les années 1990. Nous y sommes parvenus, en partie grâce à mon collègue Jan De Cleir. Mes sentiments sont mitigés: un nouveau départ, mais aussi la conclusion d'une belle histoire. »

Faits du même bois

« Lorsque j'ai eu l'occasion de devenir associée chez Van Goolen & Co, j'ai passé mon examen professionnel chez Wilfried Dierickx et Monique Leys. Et avec le transfert du fonds de commerce, je fais maintenant partie de l'équipe de Dierickx Leys Private Bank. La boucle est bouclée! »

Créer un environnement en ligne sûr pour nos clients était un trop grand défi, alors qu'ils le trouvaient de plus en plus évident. Lors du 65e anniversaire de Jan De Cleir, le moment était venu de passer au chapitre suivant chez Van Goolen & Co: fusionner, oui, mais avec qui? Dierickx Leys Private Bank est vite devenue l'option privilégiée.

« La première discussion en janvier avec Monique Leys et Herman Hendrickx m'a inspirée confiance. Nous nous connaissions déjà par le biais de la négociation d'actions. Nous utilisions déjà la plateforme de Dierickx Leys Private Bank pour les transactions, de sorte qu'un certain nombre de collaborateurs nous étaient déjà familiers.
Cela a facilité la transition. »

Comment expliquez-vous cette connexion spontanée?

Patricia Cappaert: « Nous avons la même philosophie et la même approche. Pour Dierickx Leys Private Bank, il est aussi évident que les besoins du client sont prioritaires. J'ai aussi rapidement constaté la valeur ajoutée de leur service d'études et de l'expertise de leur service juridique. Par ailleurs, j'ai particulièrement apprécié la collégialité, la concertation et l'interaction dans l'intérêt du client. Chaque gestionnaire ne se focalise pas sur l'augmentation de son propre chiffre d'affaires. C'est très positif. »

« Il est évident que voir plus loin, c'est rentable. Avec des conseils sur mesure et une vision à long terme. Je soutiens cette approche depuis longtemps. Seulement maintenant je suis entourée par encore plus d'experts. »

Avantages pour les clients

« Mes clients apprécieront l'environnement DL-online où ils pourront consulter en permanence les opérations et éventuellement passer eux-mêmes des commandes. Comme dit, ils ont maitenant aussi accès à l'expertise du service d'études et du service juridique de Dierickx Leys Private Bank, c'est important. De plus, ils se demandent surtout s'ils peuvent encore me contacter. Quand je réponds positivement, ils sont soulagés (rires). Tous les clients (sauf un) nous ont suivis. »

Au moment de cet entretien, Patricia Cappaert était installée depuis deux semaines à la Kasteelpleinstraat.

« Pour le moment , je travaille encore dur pour maîtriser le fonctionnement quotidien et les logiciels. Dans les semaines à venir, j'aurai un entretien personnel avec chacun de mes clients, notamment pour tout mettre en place sur le plan administratif. Oui, ce seront des mois très chargés. Mais ce sera un vrai plaisir. Je viens d'une « petite bulle » et je me réjouis vraiment de travailler avec des collègues motivés. Je peux ainsi me concentrer pleinement, sans contraintes, sur les besoins des clients.
Et c'est ce que je préfère faire! »

Sommes-nous au sommet d'un super cycle à long terme ?

Willem De Meulenaer

Introduction

Au cours de la dernière décennie, nous avons été témoins d'une série de phénomènes remarquables: des dettes disproportionnées, des taux d'intérêt nuls ou même négatifs, l'impression en masse de monnaie (sous des noms spéciaux comme « assouplissement quantitatif »), l'achat d'obligations d'État par les banques centrales, une forte hausse des prix de l'immobilier et des marchés boursiers onéreux. Dans notre examen du lien entre ces phénomènes, d'une explication plus approfondie de ceux-ci et de la future évolution potentielle de la situation, nous avons trouvé un certain nombre de pistes de réflexion intéressantes. Le milliardaire américain Ray Dalio, gestionnaire de patrimoine et auteur de plusieurs livres, a notamment pu proposer une explication cohérente. Nous utiliserons certains de ses graphiques dans la suite de cet article. Il est intéressant de noter que nous constatons aussi les mêmes idées dans les grandes lignes et même presque inchangées chez plusieurs autres économistes, ce qui confirme notre suspicion que notre réflexion va dans le bon sens.

Pendant ce temps, la pandémie de coronavirus s'est propagée dans le monde entier (à l'économie mondiale). Et ce, alors que les banques centrales ont déjà joué leurs derniers atouts. Seule l'impression de plus en plus d'argent semble désormais la solution.

Assouplissement quantitatif (Quantitative Easing) en 400 avant J.-C.

Essayez d'imaginer: une puissance mondiale forte avec un poids économique énorme, qui ne craint pas de mener parfois des guerres et gère des conflits commerciaux sur le fil du rasoir. Vous pensez peut-être spontanément aux États-Unis. Mais nous faisions en fait référence à la Grèce antique. À la fin de la guerre du Péloponnèse (vers 400 av. J.-C.), la bataille entre Sparte et Athènes avait poussé les deux superpuissances au bord du gouffre. En désespoir de cause, et par manque d'argent, les autorités ont commencé à fabriquer des pièces de monnaie en métal moins cher (bronze, cuivre) au lieu de pièces en argent. Lles pièces étaient en tous cas pourvues d'une couche extérieure d'argent, afin de conserver leur apparence de valeur. Cependant, des pièces de bronze ont aussi directement été émises. Le blocage par les Spartiates de la route vers d'importantes mines d'argent à Athènes durant la guerre a peut-être aussi joué un rôle.

Pièce de bronze 406-393 av. J.-C. représentant Athéna

Mais plus tôt aussi, dans de plus petits royaumes et aussi plus tard, nous voyons ces modus operandi se reproduire, encore et encore. La création monétaire (ou assouplissement quantitatif) est un phénomène observé de tout temps. Tout comme dans l'Empire romain, où les bords des pièces étaient légèrement recoupés à chaque fois qu'elles revenaient dans les finances publiques, pour être refondues en … pièces supplémentaires. La pièce la plus importante des 220 premières années de l'Empire romain était le denier (Denarius), une pièce d'argent à teneur élevée en argent pur (environ 4,5 grammes d'argent). La teneur en argent du denier est passée de 90% en l'an 64 à environ 50% vers l'an 200. En l'an 265, il y avait à peine 0,5% d'argent dans le denier. La couche d'argent s'est déteriorée assez rapidement et a exposé le noyau de bronze presque sans valeur. L'hyperinflation, une perturbation du commerce, le retour du troc, des impôts élevés et une crise financière en ont été les conséquences inévitables.

Les « réformes » fiscales de l'empereur romain Dioclétien étaient si abominables que de nombreux citoyens se sont retrouvés au bord de la faillite et de la famine. Même les veuves et les enfants des débiteurs n'ont pas été épargnés dans une chasse aux sorcières pour récupérer les dettes fiscales en souffrance. Au 4e siècle, l'économie et la structure fiscale romaines avaient tellement déraillé que de nombreux agriculteurs ont quitté leur ferme et l'ont échangée pour obtenir des allocations de l'État. À l'époque, les autorités dépensaient la majorité de leur budget à des fins militaires, d'une part, et en allocations, d'autre part.

Selon certains historiens, à un moment donné, il y avait plus de gens qui vivaient d'allocations que de gens qui payaient des impôts. Par la suite, les impôts ont même encore été augmentés davantage pour les propriétaires terriens et les commerçants, ce qui a finalement conduit certains Romains à se ranger du côté des barbares, contre Rome.

Supercycle

Les empires grec ou romain n'ont bien sûr pas toujours eu à faire face à une succession de malheurs, bien au contraire. Avec l'émergence et la croissance de la plupart des empires, une longue période de prospérité économique croissante, une meilleure éducation, plus d'inventions et un commerce florissant a commencé. Cependant, plus de guerres ont aussi systématiquement été menées et la saisie de l'État n'a cessé d'augmenter. Dans une dernière phase, plus courte, cela a finalement conduit au déclin et à la fin de l'empire. Les guerres ou le financement de l'armée et les allocations sont devenus si importants qu'ils ne pouvaient plus être pris en charge. L'éducation a diminué, il y a eu moins d'inventions et donc moins de progrès. Le commerce a souffert sous le poids d'impôts toujours plus élevés et la prospérité économique s'est effondrée. Lorsque toutes les autres ressources sont épuisées, les autorités optent, en dernier recours, pour la création d'argent. De ce fait, l'inévitable est encore reporté pour quelque temps. La dernière phase du supercycle de la plupart des empires de l'histoire se caractérise par une période plus courte, mais douloureuse, avec une spirale d'endettement, une prolifération de règles et de lois (y compris de nombreuses nouvelles lois fiscales), restreignant ainsi gravement la liberté individuelle, une augmentation des impôts et une application toujours plus stricte dans la collecte et enfin par la création monétaire. Et oui, nous parlons donc toujours de (la fin de) l'Empire grec et de l'Empire romain.

Heureusement, nous ne devons pas désespérer. En fin de compte, un désenchantement a suivi et, après une crise aiguë (économique, politique…), qui est malheureusement souvent liée à une certaine violence (guerre, révolution), une reconstruction est possible et, en général, une période de prospérité plus longue recommence.

Cycle de dettes à court terme

Avance rapide jusqu'à l'époque actuelle. Et ici, nous reprenons quelques idées de Ray Dalio. En principe, la croissance économique devrait suivre l'augmentation de la productivité (voir ligne noire « Niveau d'équilibre » sur le graphique). Cependant, les économies modernes sont largement basées sur l'endettement. Il est constitué par les familles, les entreprises et (principalement) les autorités publiques. Compte tenu de l'augmentation de l'endettement, nous pouvons en fait anticiper le cycle économique (ligne bleue sur le graphique) et atteindre une croissance plus élevée que le niveau d'équilibre (ligne noire). En fait, par la constitution de dettes, nous échangeons la croissance économique régulière mais faible selon le niveau d'équilibre contre une croissance beaucoup plus instable (ligne bleue). En périodes d'accumulation de dettes, l'économie affichera donc une croissance beaucoup plus élevée que le niveau d'équilibre. Mais à un certain moment, les dettes doivent bien sûr être remboursées et cet argent ne peut plus être dépensé pour la consommation ou les investissements. Il faut donc économiser. Cela entraîne une réduction de la dette et une contraction de l'économie (récession), même en dessous du niveau d'équilibre. Ensuite, le cycle se répète.

C'est un cycle auquel nous sommes tous trop habitués: une alternance de périodes de croissance économique et de récession. La plupart d'entre nous n'ont jamais connu autre chose que ce cycle et nous tablons donc sur le fait que ce schéma va continuer à se répéter dans les décennies à venir.

Toutefois, si nous examinons l'histoire sur plusieurs siècles, nous constatons que ce cycle de la dette à court terme n'est qu'une petite partie d'un autre modèle, beaucoup plus vaste, qui se manifeste sur une période beaucoup plus longue et ne cesse de se répéter. Cette période plus longue dépasse généralement la durée d'une vie humaine et ne correspond donc généralement pas au schéma normal de l'expérience. Cette période plus longue est en fait une sorte de super cycle: le cycle de la dette à long terme.

Cycle de la dette à court terme

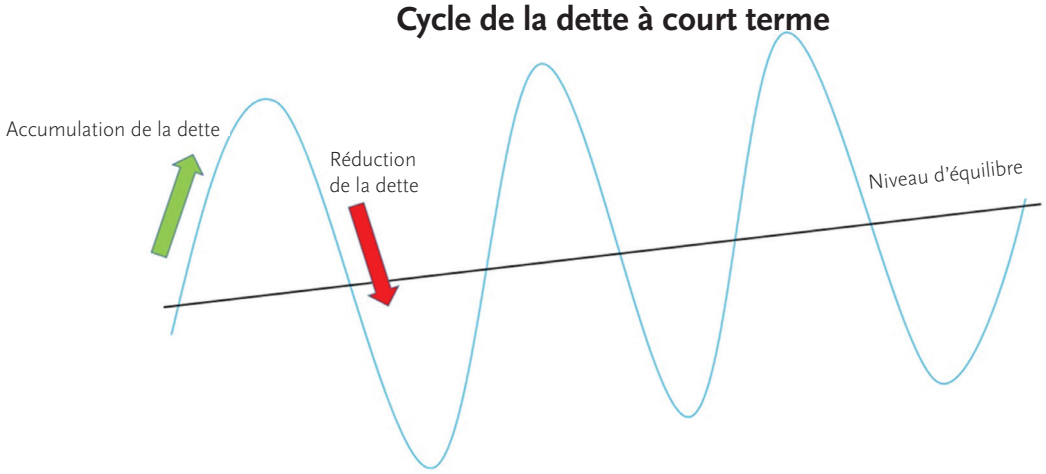

Cycle de la dette à long terme

Nous constatons sur le graphique que le cycle de la dette à court terme n'est qu'une partie limitée du cycle de la dette à long terme. Les dettes à court terme sont certes accumulées et réduites à nouveau, mais elles ne disparaissent pas entièrement. Au début de chaque nouveau cycle à court terme, une partie des dettes n'a pas été entièrement remboursées. À chaque cycle, cette montagne de dettes augmente. Sur une longue période, nous constatons ainsi qu'une énorme quantité de dettes s'accumule, même s'il y a des périodes intermédiaires de réduction (incomplète).

Ce problème a des implications importantes. Nous pensions que notre économie (ligne bleue) évoluait autour d'un certain niveau d'équilibre (niveau d'équilibre supposé - ligne noire), mais le niveau d'équilibre économique réel est en fait beaucoup plus bas (ligne rouge). Cela signifie que d'énormes dettes devront être réduites (avec un impact économique négatif considérable) avant de pouvoir recommencer une prochaine et longue période de croissance économique. Le dernier mouvement économique à la baisse d'une telle ampleur a été observé dans les années 1930, pendant la Grande Dépression économique. Il semble aujourd'hui que nous soyons très proches du sommet du cycle de la dette à long terme.

Cycle de la dette à long terme

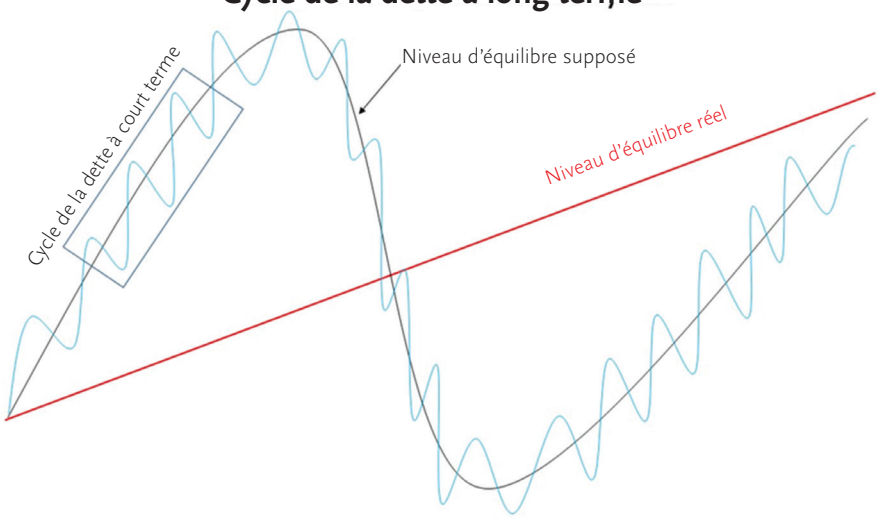

Belgique

Focalisons-nous sur les États-Unis, l'Europe ou, mieux encore, la Belgique d'aujourd'hui. La Belgique est accablée par une énorme montagne de dettes, une prolifération de règles et de réglementations (limitant donc la liberté individuelle), un niveau très élevé de prélèvements publics mais toujours plus d'impôts, un resserrement et un contrôle énormes de la perception des impôts et la création monétaire (dirigée au niveau européen). Les similitudes avec la fin de l'Empire romain, telles que décrites précédemment, sont remarquables. La dévaluation de la monnaie par des autorités qui engloutissent de plus en plus d'argent et n'arrivent plus à compenser malgré des impôts toujours plus élevés, est intemporelle. Cependant, l'impression de monnaie ne crée pas de prospérité, tout au plus une illusion de richesse éphémère et un ajournement de l'inévitable.

Conséquences

Une première implication claire est que nous sommes confrontés à une période de turbulences économiques (un recul net). Les pouvoirs publics et les banques centrales font tout leur possible pour retarder l'inévitable en imprimant de la monnaie et en augmentant ainsi (encore davantage) la montagne de dettes. Mais en fin de compte, toutes ces dettes devront être remboursées ... ou non (en cas de rééchelonnement de la dette ou de faillite).

Il y a cependant aussi des conséquences importantes pour le patrimoine des citoyens. Leur argent (épargne) est de plus en plus dévalué. Un certain nombre de « règles » en vigueur depuis longtemps ne semblent plus valables. Par exemple, les règles « les liquidités sont sûres » et « l'or est en grande partie à éviter car il ne rapporte pas d'intérêts » s'appliquent certes pendant la longue phase ascendante du cycle de la dette à long terme. Néanmoins, durant la période plus courte allant du sommet au plancher du super cycle économique, ces règles - temporairement - ne s'appliquent plus. En imprimant de la monnaie et en raison du taux d'intérêt bas (et même négatif!), les liquidités sont soudainement devenues un actif risqué. Nous avons l'impression que le prix de nombreux actifs augmente (or, immobilier, actions), mais la valeur de l'argent diminue en réalité (dans une large mesure).

Devons-nous alors dépenser toutes nos liquidités en actifs? Ce serait trop facile. Après tout, dans une phase économique descendante, une dépression (une récession très profonde) temporaire pourrait survenir, auquel cas il peut alors être très intéressant de posséder des liquidités, car toutes sortes d'actifs peuvent alors être achetés à des prix avantageux. En tout cas, les liquidités sont aujourd'hui beaucoup moins sûres qu'on ne le pense généralement. C'est pourquoi il est également conseillé de répartir (progressivement pour ceux qui ne l'ont pas encore fait) son patrimoine (en actions, en immobilier, en or...) et de ne pas tout miser (en grande partie) sur une seule classe d'actifs, en particulier les liquidités (comptes d'épargne), comme le font la plupart des gens aujourd'hui. En effet, ces personnes risquent de constater une baisse considérable de leur patrimoine en raison de la dévaluation de leur argent (liquidités).

Les élections présidentielles américaines et l'impact sur votre portefeuille.

Jonathan Mertens

Le premier mandat du président Trump a avant tout été une bénédiction pour les marchés boursiers américains. Comment évaluer ses chances de réélection et quels thèmes politiques bénéficieront de plus d'attention dans les années à venir?

Le parcours présidentiel de ces quatre dernières années

Le président Trump a été élu en novembre 2016 grâce à une campagne très nationaliste. Selon Trump, l'accent devait être mis sur « l'Américain oublié » qui, sous la pression de la mondialisation, a vu son niveau de vie se détériorer au cours des dernières décennies. La manière dont Trump voulait traiter cette question est rapidement devenue claire au cours de sa campagne. Il s'engagerait fermement en faveur d'une politique d'immigration stricte au niveau national et d'investissements dans les infrastructures. Il s'impliquerait aussi dans l'industrie nationale en exploitant, entre autres, les réserves énergétiques aux États-Unis et en imposant des droits de douane sur les importations moins chères. Sur la scène internationale, il retirerait les États-Unis des accords multilatéraux qui, selon lui, ont gravement nui à l'Amérique. Dans la vision du monde de Trump, la politique (internationale) n'est rien d'autre qu'un « jeu à somme nulle », où vous ne concluez des accords que pour obtenir un avantage national, indépendamment de l'impact sur la communauté internationale dans son ensemble. Au niveau international, « America First » commence donc à ressembler à « America Alone » dans de nombreux cas. Trump a ainsi retiré les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat, de l'accord sur l'Iran et de différents traités internationaux sur les armes. Néanmoins, c'est surtout la dernière année de son premier mandat qui restera dans les mémoires: les tensions raciales sont à un paroxysme absolu et la crise du COVID-19 est traitée de manière déplorable par le président.

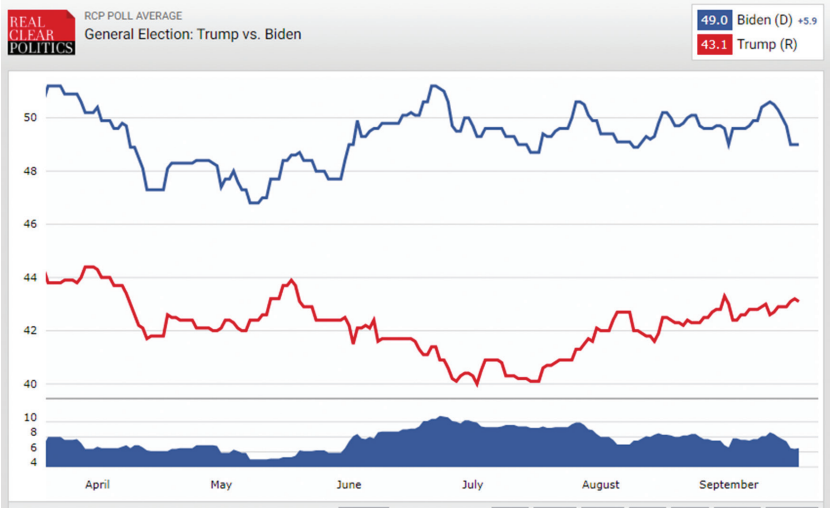

Bron: Realclearpolitics.com

Cela dit, le président Trump a aussi certainement connu quelques succès au cours de son premier mandat. Nous pouvons relever, entre autres, la baisse de la fiscalité des entreprises et du chômage, qui a longtemps enregistré des planchers record. Ces deux facteurs ont nettement favorisé les marchés boursiers: plusieurs baromètres tels que l'indice Dow Jones, le S&P 500 et la bourse technologique Nasdaq ont battu record après record. Sur le plan international, il y a eu une ouverture envers la Corée du Nord, un accord commercial a été brièvement conclu avec la Chine et l'accord de libre-échange ALENA a été renégocié.

Les chances de réélection de Trump

Selon les derniers sondages, Joe Biden sera le grand gagnant de l'élection présidentielle américaine le 3 novembre prochain. Depuis plusieurs semaines, son avance fluctue autour de 6 à 7%, une marge qui, selon nous, sera difficile à rattraper durant les semaines restantes. Nous ne nous attendons donc pas à des débats présidentiels de qualité avec une véritable discussion idéologique ou de fond, mais plutôt à des foires d'empoigne.

En cas de victoire de Joe Biden, il ne la devra pas tant à une campagne très forte de son parti démocrate, mais plutôt à une cascade de gaffes du président et à son incapacité à proposer une réponse crédible à la crise sanitaire actuelle.

En tant que centriste, Joe Biden devrait pouvoir assez facilement convaincre l'électeur américain modéré qui, après 4 ans d'administration Trump, a besoin d'un retour de rationalité et de raison à la Maison Blanche.

Un élément qui nous préoccupe davantage est le niveau actuel de polarisation de la société américaine et l'allusion à une fraude électorale massive, avant même que les élections n'aient réellement eu lieu. Selon nous, une transition pacifique du pouvoir politique est essentielle, quel que soit le résultat des prochaines élections, tant pour lutter contre les troubles sociaux latents que pour garantir la stabilité financière des marchés boursiers.

Les principaux thèmes politiques et l'impact potentiel sur votre portefeuille

Commençons par les bonnes nouvelles. Le mythe général selon lequel un président républicain est plus favorable aux marchés boursiers qu'un démocrate n'est pas soutenu par des preuves historiques. D'ailleurs, si nous examinons les données sous-jacentes, les rendements annuels moyens depuis 1952 sous des présidences démocrates (+10,6%) sont plus élevés que ceux des présidences républicaines (+4,8%).

En cas d'éventuelle élection de Joe Biden, nous ne nous attendons pas à une forte réaction négative des actions. Cela dit, nous nous attendons à un changement de thèmes politiques importants pour les années à venir. Nous pensons qu'il y aura davantage d'investissements en matière de transition énergétique, de sécurité sociale, d'infrastructures, d'éducation et de réformes de la politique du marché du travail et de la justice. Par ailleurs, nous nous attendons à des initiatives législatives dans des domaines tels que le prix des médicaments, les restrictions de la possession d'armes à feu et les droits du travail. De plus, la réduction d'impôts pour les entreprises, qui a été mise en œuvre sous l'impulsion du président Trump, pourrait bien être complètement annulée, même si nous pensons que les républicains du Sénat s'y opposeront.

Sur le plan sectoriel, nous restons donc prudents avec les entreprises des secteurs pharmaceutique et pétrolier, ainsi qu'avec le secteur bancaire ou les assureurs santé. Pendant la période post-COVID, il y aura une volonté de stimuler la consommation intérieure, ce qui devrait être positif pour les entreprises actives dans les biens de consommation, les produits de luxe et la construction.

Sur le plan international, M. Biden privilégierait plutôt la coopération internationale et le respect des traités internationaux. D'après nous, une normalisation de la relation tendue avec la Chine est possible, même si Joe Biden a été très critique dans le passé à l'égard du régime de Pékin et surtout à l'égard du vol de la propriété intellectuelle. Selon notre estimation, les relations avec la Russie resteront froides pendant un certain temps encore.

Conclusion

À l'approche des élections présidentielles américaines, il y a beaucoup d'incertitude sur les marchés internationaux. Le risque réside, selon nous, davantage dans les contestations sur le résultat qui devront être jugées par les tribunaux que dans une forte modification des choix politiques. La dernière chose dont le monde a besoin est l'incertitude institutionnelle de la principale économie mondiale. Dans ces circonstances, il faut aussi privilégier les actifs de qualité qui sont cotés à un prix raisonnable..

President	Political Party	Years In Office	S&P Return (%)
William J. Clinton	D	1993-2001	210
Barack H. Obama	D	2009-2017	182
Dwight D. Eisenhower	R	1953-1961	129
Ronald W. Reagan	R	1981-1989	117
Harry S. Truman	D	1945-1953	87
George H. W. Bush	R	1989-1993	51
Lyndon B. Johnson	D	1963-1969	46
Donald J. Trump	R	2017-	43
Jimmy E. Carter	D	1977-1981	28
Gerald R. Ford	R	1974-1977	26
John F. Kennedy	D	1961-1963	16
Richard M. Nixon	R	1969-1974	-20
George W. Bush	R	2001-2009	-40

Bron: Klebnikov, S. & Touryalai, H., "We Looked At How The Stock Market Performed Under Every U.S. President Since Truman" 23 juli 2020, https://www.forbes.com/sites/sergeiklebnikov/2020/07/23/historical-stock-market-returns-under-every-us-president/#46588a58faaf.

Planification de succession: quels changements nous réserve la Flandre?

Dominique De Schutter

L'accord de gouvernement flamand de septembre 2019 a déjà annoncé des réformes ayant des conséquences importantes pour la planification de la succession. Le 18 septembre 2020, le gouvernement flamand a approuvé un avant-projet de décret donnant le feu vert à une série de mesures qui pourraient avoir un impact important sur la planification de succession déjà existante.

L'avantage fiscal d'un legs en duo disparaît

Un legs en duo est une option de planification intéressante en l'absence de parents proches en vue de désigner comme héritier un parent éloigné, comme un cousin, ou même une personne extérieure à la famille comme un ami. Ces personnes sont normalement soumises à des taux élevés de droits de succession. Avec l'application du legs en duo, une organisation caritative est incluse comme bénéficiaire dans le testament à condition qu'elle transmette une certaine somme ou un certain pourcentage du patrimoine au parent éloigné ou à l'ami. D'une part, l'organisation caritative devra payer des droits de succession sur la partie qui est transmise au parent éloigné ou à l'ami (aux taux normaux et élevés); d'autre part, l'organisation caritative paiera un taux favorable de 8,5% de droits de succession sur sa propre partie de l'héritage.

Sous réserve des calculs nécessaires, le parent éloigné ou l'ami reçoit en fin de compte une part nette de l'héritage plus importante que celle qu'il aurait héritée directement sans l'application du legs en duo. En outre, l'organisation conserve également une belle somme du legs en duo. La technique du legs en duo est donc très populaire dans le cadre de la planification de succession.

L'avant-projet de décret prévoit que cette technique n'offrira plus d'avantage fiscal pour tous les décès après le 1er juillet 2021: les droits de succession du parent éloigné ou de l'ami seront calculés comme si toute la succession avait été directement héritée par le parent éloigné ou l'ami, c'est-à-dire sans le legs en duo. Par conséquent, la charge fiscale totale de l'organisation caritative sera beaucoup plus élevée et elle devra refuser l'héritage.

Les dons et les héritages aux organisations caritatives deviennent plus avantageux

Afin d'éviter que les organisations caritatives ne passent à côté de beaucoup de revenus en raison de la perte de l'avantage fiscal du legs en duo, l'avant-projet de décret prévoit que le taux des droits de succession pour les organisations caritatives sera réduit de 8,5% à 0%. À partir du 1er juillet 2021, les donations entre vifs aux organisations caritatives seront également soumises à une taxe sur les donations de 0% au lieu du taux de 5,5%.

Introduction de l'« héritage d'amis »

Il sera possible de léguer un montant maximum de 15 000 € de manière fiscalement avantageuse à des membres de la famille éloignés et des personnes sans lien de parenté. Plus concrètement, l'avant-projet de décret prévoit que ce montant maximum peut être transmis par héritage à un taux de 3% de droits de succession au lieu du taux normal de 25%. L'avant-projet prévoit également qu'un héritage d'amis (« vriendenerfenis ») ne peut être inclus que dans un testament authentique (c'est-à-dire notarié).

Dons bancaires: prolongation de la période suspecte

Une donation de biens meubles, comme une somme d'argent ou des titres, peut être effectuée par virement bancaire. Ces donations ne doivent pas être enregistrées, ce qui signifie qu'aucun impôt sur les donations n'est dû. Au moment du décès du donateur, des droits de succession ne seront pas dus, sauf si le donateur décède dans les trois ans suivant la donation.

L'avant-projet de décret prévoit une extension de cette période de trois à quatre ans. Si le donateur décède dans les quatre ans suivant la donation et que le don bancaire n'a pas été enregistré, les droits de succession seront toujours dus, même si les biens ont déjà été donnés.

L'avant-projet de décret précise que cette prolongation s'appliquera aux donations à partir du 1er juillet 2021.

Que faire maintenant ?

Il est important de souligner qu'il n'existe actuellement qu'un avant-projet de décret. Pour la réglementation définitive, il faut attendre l'adoption du décret.

Il va sans dire que les nouvelles règles, figurant dans l'avant-projet, peuvent avoir des conséquences importantes pour ceux qui ont déjà rédigé un testament avec un legs en duo, ainsi que pour ceux qui ont l'intention de faire des donations. Une révision de la planification de succession existante est donc certainement souhaitable.

Si vous avez des questions, vous pouvez bien sûr toujours contacter votre interlocuteur ou votre gestionnaire, ou notre service juridique au 03 241 09 99.

Cette publication n'a pas été préparée conformément à la réglementation visant à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement. Les instruments de placement mentionnés dans cette publication ne conviennent pas à tous les investisseurs. Il faut tenir compte des objectifs, de la solidité financière, des connaissances, de l'expérience et des caractéristiques de risque de l'investisseur. La Banque ne donne pas de conseils de placement personnels par ce biais. La Banque n'est pas responsable des dommages qui pourraient résulter de ces conseils. Vous trouverez de plus amples informations sur les méthodes de sélection et d'évaluation des titres susmentionnés ainsi que sur l'indépendance de leur examen sur dierickxleys.be, dans la rubrique sur les conseils en placement. Les résultats historiques et les prévisions mentionnés ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les recommandations mentionnées peuvent changer à l'avenir. « Kasteelplein Street Journal » est une publication trimestrielle de Dierickx Leys Private Bank, Kasteelpleinstraat 44-46, BE-2000 Anvers, tél. : +32 3 241 09 99
La rédaction est assurée par Geert Campaert, Willem De Meulenaer, Dominique De Schutter, Jonathan Mertens, Ethel Puncher, Jasper Thysens et Werner Wuyts.
La reprise de cette publication est autorisée moyennant mention de la source.